

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 5 juin 2026

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 18

Votants : 23

Absents : 5

Procurations : 5

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. DACHEUX Jean-Philippe, M. LAVIE Richard,
Mme BASTIDE Cécilia, FOURNEAU Julien, Mme BOUSQUET Adeline, M. DEBARGE Francis,
M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme DURAND Carole, Mme TROCELLIER-
BERGER Agnès, M. DOUCIN Pascal, Mme FERRERES France, M. SAVELLI Yohan, Mme
RIBEYROLLES Charline, M. RAYNAUD Thierry, M. GALTIER Laurent, Mme PIERROU Maria-
Eleni

Procuration :

Mme SIRVEN Françoise donne procuration à Mme France FERRERES
M. BELLOIR David donne procuration à M. Jean-Philippe DACHEUX
M. ARNAUD Hervé donne procuration à M. Daniel SALVADOR
Mme MAHE Laetitia donne procuration à M. Richard LAVIE
Mme LACROIX Anissa donne procuration à Mme Jackie GALABRUN-BOULES

Objet : Jury d'assises 2027

Conformément aux articles 261 et suivants du code de procédure pénale, il doit être procédé à l'établissement de la liste préparatoire du jury criminel pour l'année 2026.

Le nombre de jurés doit comporter un nombre triple de celui fixé par arrêté préfectoral du 9 avril 2018. Pour la constitution de cette liste préparatoire, ne sont pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit.

Le Conseil municipal procède au tirage au sort de six noms sur la liste électorale :

- KERHARDY Aurélie
- BIREAU Christine
- RESDI Florian
- AUBRY Laly
- COUBLANT Frédéric
- RAYSSAC Laurent

Pour copie conforme



La Maire,
Jackie GALABRUN-BOULBES

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le 08/06/2026

Et publication ou notification le 08/06/2026